



Ville de
Rixheim

MAIRIE DE RIXHEIM
(Haut-Rhin)
28, rue Zuber - B. P. 7

Téléphone: 03 89 64 59 59

Télécopie: 03 89 44 47 07

Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20250410-127-FIN-2025-AI
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

ARRETE

relatif à la sortie de biens
du patrimoine communal

N° 127/FIN/2025

Le Maire de la Ville de RIXHEIM,

Vu le code général de collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 octobre 2020, point 9 de l'ordre du jour, autorisant, en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le Maire à décider l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers d'une valeur inférieure ou égale à 4.600 €,

ARRETE :

Article 1^{er}:

En raison de leur vétusté, il est procédé à la cession à la Société GARAGE BUSSANG POIDS LOURDS domiciliée 33 bis, rue Lutembacher à 88540 BUSSANG des biens communaux suivants, pour un total de 400,00 € :

Article	N° inventaire	Désignation	Motif	Année acquisition	Valeur brute	Valeur comptable nette	Valeur de cession
21828	V3915	Piaggio Porter CZ-793-NR	Vente	2013	23 469,73	0,00	100,00
21828	V3918	Piaggio Porter DK-986-EF	Vente	2014	20 866,90	0,00	100,00
21828	V218	Piaggio L2e APE 50 Plateau EG-538-PV	Vente	2016	6 755,66	0,00	50,00
21828	V281	Piaggio L2e APE 50	Vente	2017	6 236,00	0,00	50,00

		Plateau ES-159-BK					
21828	V282	Piaggio L2e APE 50 Plateau ES-860-BJ	Vente	2017	6 236,00	0,00	50,00
21828	V283	Piaggio L2e APE 50 Plateau EX-041-RJ	Vente	2018	6 210,67	0,00	50,00
							400,00

Article 2 :

Les biens communaux, objet de la présente cession, totalement amortis, seront radiés de l'inventaire du patrimoine communal.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa mise en ligne sur le site internet de la Ville, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg ou via l'application 'Télérecours citoyens' accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 4 :

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Sous-préfet de Mulhouse et ampliation sera adressée au Service de Gestion Comptable de Mulhouse.

Fait à Rixheim, le 10 avril 2025

Le Maire :



Rachel BAECHEL